

## « Bien-être au travail, à vous de jouer ! »

Présentation du projet pédagogique « santé et sécurité au travail »

### **Descriptif :**

Afin d'améliorer l'enseignement de la santé et sécurité au travail, la CARSAT et l'académie de Nantes, dans le cadre de la nouvelle convention régionale, ont décidé d'encourager tout projet visant à améliorer l'approche des risques professionnels des apprenants face à des situations de travail.

Tout projet retenu bénéficiera d'un financement.

Il peut donc s'appuyer notamment sur la démarche synergie de l'INRS : <http://www.esst-inrs.fr/synergie/>

### **Objectif :**

- Pour les jeunes : développer des compétences de repérage des dangers et d'analyse des risques à appliquer à n'importe quelle situation, dans le cadre d'une activité professionnelle.
- Pour les enseignants : Mobiliser et impliquer les élèves dans une démarche de projet autour de la prévention des risques professionnels.
- Pour l'établissement : Valoriser les établissements particulièrement engagés dans une démarche de promotion de la santé et sécurité au travail.

### **Public cible :**

Le projet doit s'adresser à des élèves ou apprentis en formation professionnelle :

- 3<sup>ème</sup> prépa pro, SEGPA ou DIMA
- CAP en EREA, LP ou CFA
- Bac pro et BTS

### **Critères de choix :**

- Intérêt pour les jeunes de la mise en place d'une telle action
- Modestie et réalisme du projet
- Nécessité d'une collaboration entre enseignement professionnel et général
- Durée de réalisation inférieure à 2 ans
- Partenariat

### **Production finale**

Le projet doit être livré sous forme d'outils développés, de démarches générées, d'articles publiés, d'enquêtes réalisées, etc...)

Le projet terminé sera présenté par l'équipe, sous forme libre d'une durée de 30 minutes, devant le comité de pilotage.

### **Calendrier de l'action**

Le projet est à transmettre **avant le 16 novembre à la CARSAT et au RECTORAT.**

Le comité de pilotage se réunira en décembre et informera les établissements de ses choix.